agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

AFRIQUE/MALI - Réconciliation nationale, lutte contre la corruption, relance de l'économie : les défis des nouvelles autorités

Bamako (Agence Fides) – « Le premier problème que devront affronter le Président, le Premier Ministre et le gouvernement qui sera constitué dans les prochains jours, est celui de la réconciliation et de l'unité nationale » déclare à l'Agence Fides le Père Edmond Dembele, Secrétaire de la Conférence épiscopale du Mali, au lendemain de la nomination d'Oumar Tatam Ly au poste de Premier Ministre de la part du nouveau Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita. Le nouveau Premier Ministre devra former un gouvernement chargé de faire sortir le Mali de la grave crise provoquée par la conquête du nord du pays de la part de groupes sécessionnistes et islamistes et par le coup d'Etat de 2012. L'intervention militaire française de janvier 2013 a permis de reconquérir le nord et les élections d'août dernier ont constitué une étape fondamentale en direction de la normalisation du pays, mais beaucoup reste à faire, ainsi que le confirme le Père Dembele. « Les nouveaux dirigeants du pays – déclare le prêtre – devront entamer des discussions avec toutes les forces politiques et avec les rebelles touaregs du nord afin de trouver le moyen de préserver l'intégrité territoriale du pays et de réconcilier la nation pour restaurer la coexistence entre toutes les communautés ».
« Un autre dossier à affronter est celui de la lutte contre la corruption parce qu'il est couramment admis par les maliens que la grave crise dans laquelle le pays a sombré est due à la corruption qui a atteint des niveaux inquiétants à tous les niveaux ».
Il faut par ailleurs relancer l'économie afin de faire face à une pauvreté diffuse et remettre sur pieds le système scolaire qui, depuis une vingtaine d'années, ne fonctionne plus aussi bien qu'auparavant » conclut le Père Dembele. (L.M.) (Agence Fides 06/09/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it